



L'ÉCHO *numérique* DES MARTINETS

n° 5

Conseil municipal du VENDREDI 26 JANVIER 2024

Les vœux du maire pour 2024

Au cours de l'année 2023, l'activité investissement de la commune était en demi sommeil, par contre un chaudron d'énergie a été déployé pour attirer touristes et promeneurs et faire parler de Durfort : festival de street art, parcours thématique de Georges HOEFLICH, photos animalières de Mathieu PUJOL sur la façade des maisons. À ce sujet, je remercie toutes les personnes qui ont accepté d'héberger des bâches, de même, un grand merci à toutes celles qui fleurissent ou décorent leur devant de porte.



Ne pas oublier que chacun de nous est un pixel de l'image du village perçu par le visiteur.

En cette année bissextile, Paris verra l'ouverture des Jeux Olympiques et Durfort, nous l'espérons, l'inauguration des passerelles de Malamort. Ce projet qui a donné lieu à de nombreux échanges constructifs au dernier conseil municipal, s'inscrit parfaitement dans la stratégie du développement touristique du territoire « Aux sources du Canal du Midi ».

J'entends certains concitoyens s'insurger contre cette dépense, alors qu'il y a à prévoir, entre autres, la réfection de la toiture de la sacristie, des travaux de voirie... mais il ne faut pas confondre fonctionnement et investissement pour lequel l'État, la Région et le Département peuvent aider. Pour ce projet, les 20% de l'opération qui reviennent à la commune, soit 41 000 € seront pris en charge par du mécénat.

À ce sujet, si vous voulez que votre nom figure sur une passerelle, n'hésitez pas : 50 cm de passerelle coûtent 50 €. Pour mémoire, il y a 71 m de passerelles dont une de 28 m.

*Il est l'heure de vous souhaiter une belle année 2024
et surtout faire fructifier les qualités du dragon de bois :
sociabilité, bon sens, ouverture d'esprit et dynamisme.*

Avant d'écouter Delvis BELLOCQ, je vous propose quelques mots de Philippe DEMAISON :

« Le don est le propre de l'homme, c'est une des spécificités qui nous distinguent du monde animal. L'aumône est donc une ligne de démarcation entre l'humanité qui nous habite et l'animalité qui nous possède. »

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

a pour objectif de « favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée (circulaire de 1988), tout en assurant la conservation du patrimoine que constitue les chemins ruraux ». Le département établit ce plan sur la base des délibérations communales relatives à l'inscription de chemins ruraux au plan et des conventions signées avec les propriétaires. Nous avons donc délibéré et voté à l'unanimité pour l'inscription au PDIPR d'un chemin qui traverse la commune de Durfort. Deux étaient déjà inscrits, c'est donc le troisième sur notre commune. Ces chemins sont ensuite répertoriés et balisés pour les promeneurs (randonnée pédestre et éventuellement équestre et cyclotouriste).

DIVERS EN VRAC (sans respect de l'ordre dans lequel ces points ont été évoqués)

- Un **diagnostic santé sur le territoire** : la Communauté de communes "Aux sources du canal du Midi" s'est engagée à élaborer et animer un Contrat Local de Santé. Elle lance donc une enquête sur son territoire pour prioriser les besoins et les attentes dans le cadre du dit « Contrat Local de Santé » dont Mme SICHI est la coordinatrice. Cette enquête s'adresse à tous les habitants qui ont à cœur de partager leur vision de la santé sur le territoire. Vous pouvez répondre jusqu'au 29 février à ce **questionnaire anonyme** (6 à 10 minutes environ). À Durfort, un exemplaire papier sera distribué dans les boîtes aux lettres mais vous pouvez aussi le faire en ligne en scannant le QR code. Les exemplaires papiers sont à rendre à la mairie.

La Communauté de Communes
Aux sources du canal du Midi
donne la priorité à votre santé

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE
Exprimez-vous jusqu'au 29 février

ACCÉDEZ AU QUESTIONNAIRE
sur le Contrat Local de Santé

SUR NOTRE SITE OU **FLASHEZ CE QR CODE**
www.lauragais.com/agenda/sante avec votre smartphone

AUX SOURCES DU CANAL DU MIDI
Agence Régionale de Santé Hauts-de-France
contrat local de Santé
OCCITANIE SANTÉ

Pour en savoir plus : 05 62 71 23 33 - clsi@vevil-lauragais.com

- Le **parc naturel régional du Haut-Languedoc** annonce aux élus intéressés une réunion à Massaguel le 1^{er} février à 17h30 pour nommer un nouveau membre suite au décès d'un titulaire.

• Lors du **Conseil citoyen** du mercredi 17 janvier, les quatre personnes présentes ont beaucoup parlé des **composteurs**.

À la suite de cet échange, le maire s'est renseigné sur le site de la ferme du Moutta, spécialisée dans la production de lombrics, de lombricompost et de lombricomposteurs individuels et collectifs. À première vue, les nombreux avantages des **composteurs rotatifs** sont tentants : simples, rapides, pratiques, durables, ils n'attirent pas les rats... mais... ils ont un coût élevé et



sont probablement plus adaptés à un usage individuel que collectif (voir extrait de documentation ci-joint). La sagesse nous conseille donc d'en rester aux **composteurs classiques mis gracieusement au service des communes par le SIPOM.**

(extrait du site de Moutta : « simple à utiliser et rapide, en tournant régulièrement la manivelle à engrenage, les déchets se dégradent beaucoup plus rapidement ; la poignée assure une rotation facile du tambour et le cliquet à engrenage verrouille automatiquement la rotation dans n'importe quelle position. On n'arrête jamais le compostage parce qu'il a deux compartiments, lorsque le premier est plein, vous démarrez le deuxième compartiment. Une fois que le second est plein, le premier côté est prêt à se vider et le cycle continue. La grande ouverture et ses deux portes coulissantes permettent l'ajout facile des déchets et la collecte du compost prêt à être utilisé. Ce composteur fonctionne sans vers de compost. Modèles 245 et 180 litres »)

Après avoir évoqué divers emplacements possibles, nous avons décidé d'installer un nouveau composteur SIPOM, juste après la passerelle, en direction des toilettes et du parking, en plus de ceux déjà en fonction au Sol et au lotissement.

C'est l'occasion de rappeler que, lorsque le compost est prêt à utiliser, il est à la disposition de tout un chacun dans le village : vous pouvez utiliser ces composteurs municipaux uniquement pour jeter vos déchets alimentaires ou, pour jeter d'abord, et ensuite, beaucoup plus tard... récupérer du compost pour vos plantations.



Toujours sur le sujet du traitement des déchets, on nous rappelle que les sacs orange pour les déchets de cuisine sont réservés aux endroits qui ne disposent ni de jardin privé ni de composteur... Les habitants de Durfort ayant souvent les deux, jardin privé et composteurs publics, il n'y aura **pas de distribution de sacs orange dans la commune...** ne les attendez pas !

- La demande pour **deux jeunes volontaires en service civique** a été adressée à l'association InSite. La réponse est attendue d'ici quelques semaines. Deux familles se sont signalées pour

un possible hébergement d'avril à septembre. Les référents locaux, le maire et l'employé municipal, sont d'ores et déjà inscrits à une journée de formation en février à Montauban.

- La présence d'un SDF vivant sous tente dans les bois de la commune nous a été signalée. Plusieurs membres du conseil ont déjà rencontré cet homme qui semble courtois. Ses chiens, très obéissants, sont tenus en laisse dans les endroits fréquentés par le public. Il ne sollicite pas d'aide.

- **L'école de Sorèze** a accepté notre proposition d'inclure à la prochaine **fête de l'eau** des textes produits par des élèves pour le concours d'écriture sur l'eau dans le cadre du Projet Salon du livre In-Libris.

- Le prochain **Parcours thématique** sur les Fables de la Fontaine se présente bien : une vingtaine de participants sont déjà annoncés. Nous n'avons pas encore la réponse de l'école de Sorèze pour leur éventuelle participation. M. Albarel nous signale l'existence de fables illustrées par des enfants de la commune des Cammazes aux environs de 1928 : la comparaison de ces documents d'archives avec les productions contemporaines pourrait être intéressante !

- La part de la taxe d'assainissement que Sorèze reverse à Durfort sera versée en février : ce retard s'explique par le temps nécessaire pour faire manuellement un travail habituellement effectué par un compteur... actuellement défaillant.

- L'assemblée Générale du **Foyer Rural** est programmée le lundi 26 février à 20h30.

- Les **horaires de permanence de la mairie** (pour rappel le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 17h30) seront bientôt mis à jour sur le site internet du village ainsi que sur le répondeur téléphonique de la mairie.

- Le **Repas des aînés**, le samedi 20 janvier dernier à *La table de Durfort* a remporté un vif succès : cinquante-deux participants et tout le monde a beaucoup apprécié ce moment de convivialité... à tel point que la question se pose, pour les années à venir, de profiter de cette circonstance pour faire aussi les traditionnels « **vœux du maire** » qui eux, n'ont rassemblés que vingt-sept personnes (le vendredi 12 janvier), que des habitués de longue date, et pas beaucoup de jeunes !



Pour terminer, le maire nous signale que, à la demande du sénateur Philippe FOLLIOU, il a participé à la réalisation du livre
« Nostre département – Le Tarn vu par ses édiles »
en conséquence, deux belles photos de Durfort sont présentées sur cet ouvrage de prestige.

AGENDA

- | | |
|--------------------------------------|---|
| - jeudi 22 février 2024 | conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie |
| - vendredi 23 février 2024 | CONSEIL MUNICIPAL – à 20h 30 – à la mairie |
| - jeudi 4 avril 2024 | conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie |
| - vendredi 5 avril 2024 | CONSEIL MUNICIPAL – à 20h 30 – à la mairie |
| - jeudi 16 mai 2024 | conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie |
| - vendredi 17 mai 2024 | CONSEIL MUNICIPAL – à 20h 30 – à la mairie |
| - dimanche 9 juin 2024 | Desperado trail |
| - jeudi 13 juin 2024 | conseil citoyen - à 20h30 - à la mairie |
| - jeudi 20 juin 20234 | CONSEIL MUNICIPAL – à 20h 30 – à la mairie |
| - samedi 29 et dimanche 30 juin 2024 | The Mechanical Arts Day |
| - dimanche 25 août 2024 | Fête de l'eau |